# REUNION PUBLIQUE Quartier de Porchefontaine 21 mai 2025

F. de Mazières, 7 maires adjoints, le Conseil de quartier, 230 participants

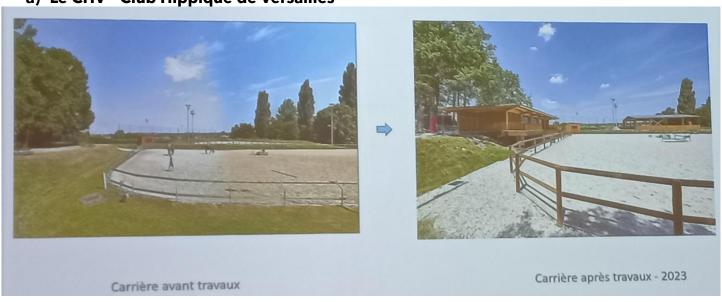
1ère partie : PRÉSENTATION DES ACTIONS RÉALISÉES DANS LE QUARTIER DE PORCHEFONTAINE

### École Corneille - Rénovation de la cour



### Installations des associations sportives de Versailles

### a) Le CHV - Club Hippique de Versailles



À l'occasion des JO, création d'un manège abrité (au fond), d'une structure d'accueil / restaurant La Clairière, drainage permanent du terrain (nouveau procédé), rénovation des boxes, création d'un marcheur circulaire (permettant de faire marcher/rééduquer 6 chevaux sans accompagnateur), etc.





Le « marcheur circulaire « capacité : 6 chevaux

### b) Le RUGBY CLUB de VERSAILLES (RCV) - Mondial de Rugby en 2023



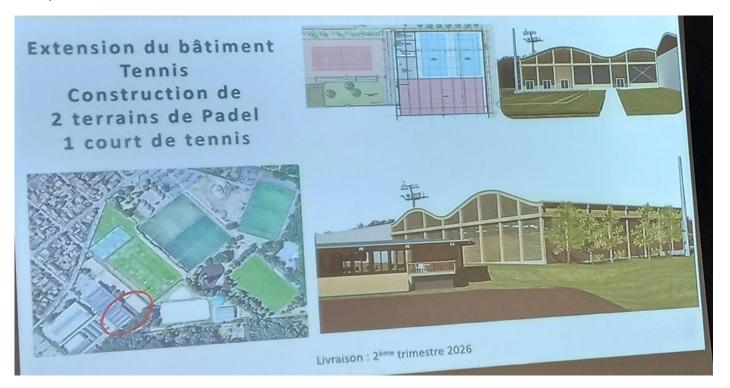
c) L'Association du FOOTBALL CLUB DE VERSAILLES (FCV 78)
Construction de vestiaires et de salles de réunion pour les différentes équipes de l'Association FCV 78 (Football Club de Versailles).



La pelouse du terrain n°4 sera rénovée en synthétique en 2025

**2**<sup>ème</sup> partie LES PROJETS PREVUS A PORCHEFONTAINE

#### a) TCGV - Tennis Club du Grand Versailles



### b) Gymnase Fresnel

Installation d'ombrières (alimentant le gymnase notamment), rénovation profonde des installations : gymnase, dojo, etc.



### Restructuration du stade des Chantiers liée à l'arrivée de la Ligne 18



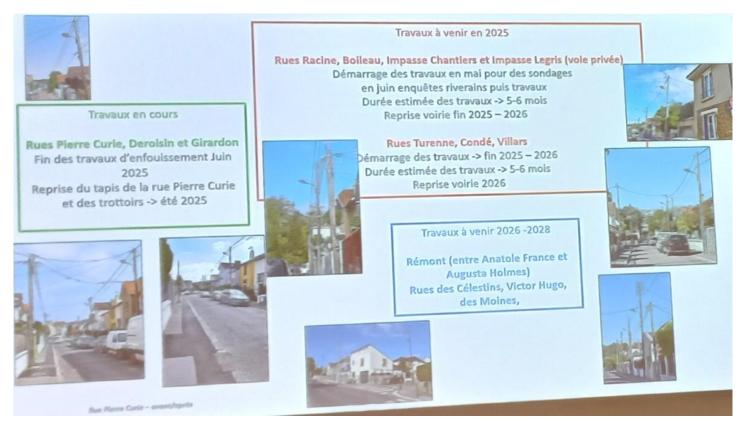
L'arrivée de la Ligne 18 à Versailles nécessite la construction d'un bâtiment technique (en grisé à D sur la photo).

Sur des terrains acquis par la Ville (rectangle en jaune -bas de la photo), installation du club de boules, d'un rocher d'escalade (10 - 15 ans), de nouvelles aires de sport (basket) et de jeux (2-7ans). Un passage piétons a été ouvert pour permettre la circulation entre la rue Ploix et la rue des Chantiers. Le « passage Ploix » sera réouvert à la fin des travaux de la Ligne 18 (prévu en 2030)

## Nouveau siège de la Police Municipale - 95 rue des Chantiers



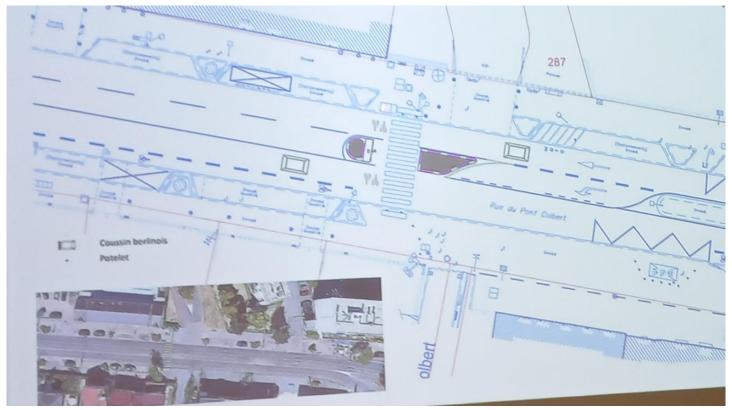
# URBANISME ENFOUISSEMENT DES RESEAUX (électricité, télécoms, éclairage public)



Au total pour la période 2025 - 2028 : 1 400 mètres linéaires enfouis - 1,4 million d'€

**ENTREE DE VILLE - RUE DU PONT COLBERT**Le projet actuel







### **Chez Coco - Ex Seventies**

Ce projet, conduit par un habitant de Versailles, prévoit la création d'un restaurant et de quatre logements (deux studios, deux « deux pièces ») prévus pour la location en meublés de tourisme. L'accès PMR se fera, comme pour les logements, par la rue Coste. Ouverture mi-2026



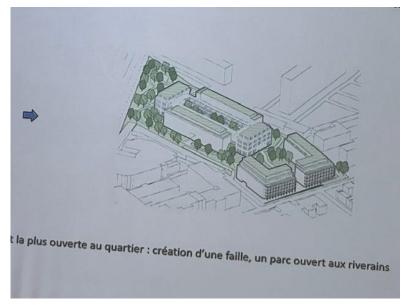
### Le projet 145/147 rue Yves Le Coz

Ce vaste ensemble immobilier accueillait Blizzard (photo de gauche) avant son départ en 2021 et abritait le siège des Résidences des Yvelines et de l'Essonne (photo de D) jusqu'en 2022. Ce bâtiment n'est pas visible de la rue Yves Le Coz.





La façade « Blizzard » rue Yves Le Coz et à droite le siège des Résidences Yvelines et Essonne.



L'ensemble a été acquis en 2023 par le promoteur Sogelym Dixens avec, à l'origine, un programme immobilier de 22 340m².

Ce projet a été redimensionné et recentré autour de la réhabilitation du bâti existant, pour une surface de plancher de 18 500m². Il s'agit d'un projet de reconversion et non de démolition-reconstruction.

La maquette du projet



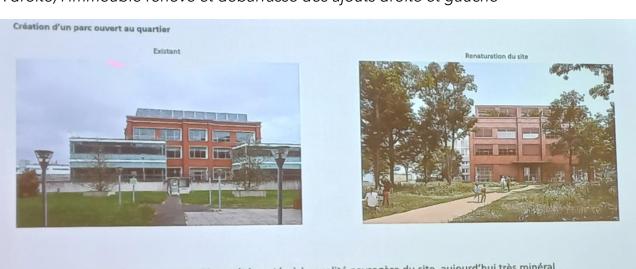
L'un des gestes architecturaux majeurs est la création d'une faille de 9 mètres de large dans le bâtiment sur rue, afin de rompre la continuité du front bâti et d'alléger l'impact visuel de la façade. Cette faille permet également de redonner de la porosité au site et de créer des vues et des respirations sur la rue.

Le bâtiment bénéficie aussi de retraits en attique pour limiter les effets de hauteur, à la fois sur la rue et sur les ailes latérales.

### L'immeuble dans la perspective de la rue Yves Le Coz.



### A droite, l'immeuble rénové et débarrassé des ajouts droite et gauche



Une attention particulière a été portée à la qualité paysagère du site, aujourd'hui très minéral.

Le projet prévoit une végétalisation importante des espaces libres, avec notamment la création d'un jardin en cœur d'îlot et de zones plantées en pleine terre.



La cour intérieure, agrandie et végétalisée

### Calendrier prévisionnel du projet

Novembre 2025 Dépôt du Permis de construire

3<sup>ème</sup> trim. 2026 Démarrage des travaux

Début 2028 Fin des travaux

### Le programme mixte comprenant :

- Des appartements familiaux
- Des commerces au RdC le long de la rue Yves Le Coz
- Une résidence sociale étudiante/jeunes actifs
- Une résidence services senior
- Des bureaux

La programmation est conçue en cohérence avec les capacités de stationnement existantes en sous-sol (380 places env.). Aucun niveau de sous-sol ne sera créé. Le nombre de places de stationnement en aérien sera très limité (environ une dizaine de places) afin de laisser toute sa place au végétal.

### 3ème partie : Les Questions - Réponses

La présence des nombreux Maires adjoints, d'élus et des membres des services de la Ville a poussé beaucoup de participants à poser leurs questions qui ont reçues ou vont recevoir une réponse complète.

Ci-dessous, une synthèse des questions (en gras) et des réponses (en maigre) pouvant intéresser l'ensemble des habitants du quartier.

- Circulation en entrée de ville : vitesse élevée et nombre de Poids lourds (rep) : des contrôles sont régulièrement effectués (vitesse et présence des PL) ; les infractions relevées sont en très petit nombre dans les deux domaines.
- Circulation av de Porchefontaine et rue Coste vitesse excessive et croisements difficiles signalés (rep): la courbe du virage au niveau de la Caisse d'Épargne devrait être réduite, la mise en place de signalisations adaptées (clignotants, panneaux de rappels, etc.) devrait réduire ces dépassements.

- Remplacement des médecins généralistes (rep) : l'attractivité de la Maison médicale (gestion privée) est contrariée par des loyers élevés : Il faut espérer que les loyers s'ajustent à la demande. La Ville et les médecins en place font leur maximum pour le recrutement.
- **Vidéoprotection :** le CSU (centre de surveillance urbain 8 personnes) sera installé dans l'immeuble de la Police Municipale (95 rue des Chantiers).
- Rue du Pont Colbert revégétalisation (rep) : cela sera inclus dans le projet global de rénovation de la rue.
- Effet sur les réseaux Enedis en cas d'inondation estivale dans la rue Pierre Curie : prise en compte et étude avec Enedis par DDAU.
- **Géothermie à Porchefontaine** (rep) : le réseau actuel de chauffage urbain de Versailles (24km) irrigue St- Louis, Satory, Notre-Dame. La chaufferie principale est en haut de l'av du Mal Joffre et dessert les bâtiments publics, le Château, les casernes de l'Armée et la Mairie. La géothermie profonde (-1800m) nécessitera une adaptation du réseau actuel (délais à prévoir 2 à 3 ans env.). Le réseau n'est pas prévu à Porchefontaine.
- Plusieurs signalements d'arrêt ou de lenteur dans la construction de maisons individuelles, que peut faire la Ville ? (rep.) : une fois le PC accordé, le déroulement de la construction est de la responsabilité du propriétaire ; les lenteurs ou arrêts sont dus soit à des surcoûts imprévus soit à des défaillances financières (constructeurs, ...).
- Sécurisation de l'espace du marché le samedi face aux vélos et cargos : à relancer
- Installation de bornes de recharges pour véhicules électriques (BRVE) : à relancer

PV rédigé par le SDIP - mai 2025